



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES CLUBS DE L'OISE DU VENDREDI 4 DECEMBRE 2020 TENUE EN VISIO-CONFERENCE

CLUBS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

A.S. ALLONNE, F.C. AMBLAINVILLE SANDRICOURT, U.S. ANDEVILLE, F.C. D'ANGY, A.S. D'AUGER ST VINCENT, U.S. BALAGNY ST EPIN, U.S. BAUGY MONCHY HUMIERES, A.S. BEAUVAIS OISE, USAP BEAUVAIS, BEAUVAIS UNITED COMMUNEAUX, U. S. DE BEUVRAIGNES, R.C. BLARGIES, U.S. BONNEUIL EN VALOIS, ALERTE S. BORNEL, U.S. BRETEUIL, U.S. BREUIL LE SEC, A.S. BRUNVILLERS LA MOTTE, J.S. BULLES, O.C. DE BURY, A. S. DES VETERANS DE BURY, R.C. CAMPREMY, CANLY FOOTBALL CLUB, F.C. DE CARLEPONT, F.C. CAUFFRY, A.J. MONTLEVEQUE, F.C. CHAMBLY OISE, U.S. DE CHANTILLY, C.S. CHAUMONT EN VEXIN, U.S. CHEVRIERES GRANDFRESNOY, F. C. DE CHIRY OURSCAMP, U.S. CIRES LES MELLO, F.C. CLAIROIX, ENT.S. DE COMPIEGNE, A.F.C. COMPIEGNE, A. S. FUTSAL CLUB DE COMPIEGNE, F.C. GENERATION ESPOIR CLOS DES ROSES COMPIEGNE, A.S. COYE LA FORET, A. DES ANTILLAIS CREIL, A. DES F.C. DE CREIL, CREIL FUTSAL, U.S. CREPY EN VALOIS, U.S. CREVECOEUR LE GRAND, ENT. F.C. DIEUDONNE PUISEUX, A.S. ELINCOURT, F.C. ESCHES FOSSEUSE, U.S. ESTREES ST DENIS, U. S. ETOUY AGNETZ, ETOILE SPORTIVE DE FORMERIE, U.S. FROISSY, FOOTBALL CLUB DE GOLANCOURT, U.S. GOUVIEUX, GRANDVILLIERS A.C., F.C. GUIGNECOURT, C.S. HAUDIVILLERS, A.S. HERCHIES TROISSEREUX FOOTBALL, HERMES BERTHECOURT A.C., JEUNESSE SPORTIVE AGGLO COMPIEGNE LA CROIX ST OUEN, F. C. LA NEUVILLE ROY, A.S. LA NEUVILLE S/OUDEUIL, AM.J. LABOISSIERE EN THELLE, F.C. LAGNY PLESSIS, AM.S. LAIGNEVILLE, U.S. LAMORLAYE, S.C. LAMOTTE BREUIL, U.S. LASSIGNY, A.S. LAVERSINES, FOOTBALL CLUB COUDRAY, C.S.ML DE MESNIL EN THELLE, U.S. LE PLESSIS BRION, F.R. LES AGEUX, F.C. LIANCOURT CLERMONT, U.S. LIEUVILLERS, F.C. LONGUEIL ANNEL, UNION SPORTIVE DES DEUX VALLEES, A. S. RACING CLUB DE LORMAISON, A. S. DE Maignelay Montigny, U.S. MARGNY LES COMPIEGNE, U.S. MARSEILLE EN BEAUVAISIS, J.S. MOLIENS, STANDARD F. C. DE MONTATAIRE, AM.S. MONTCHEVREUIL, A.S.C. VAL D'AUTOMNE MORIENVAL, U.S. NANTEUIL F.C., VÉTÉRANS FOOTBALL CLUB NANTEUILLAIS, F.C. NEUILLY CAMBRONNE, A.S. NOAILLES-CAUVIGNY, U.S. NOGENT, A. S. CHEMINOTS DE CREIL NOGENT, F.C. NOINTEL, A.S. NOYERS ST MARTIN, F. C. JEUNESSE NOYON, AM.S. ONS EN BRAY, ET. S. ORMOY DUVY, A.S. ORRY LA CHAPELLE, A.S. PLAILLY, U.S. PONT STE MAXENCE, ET.S. REMY, ST. RESSONS S/MATZ, U.S. RIBECOURT, A.S. ROCHY CONDE, U. S. ROYE NOYON COEUR DE PICARDIE, ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE SACY LE PETIT, FOOTBALL CLUB SALENCY, U.S. MUNICIPALE SENLIS, SP.C. COMMUNAL SERIFONTAINE, AM.S. SILLY LE LONG, S.C. SONGEONS, U.S.R. SAINT CREPIN IBOUVILLERS, U.S. ST GERMER DE FLY, S.C. ST JUST EN CHAUSSEE, A.C.L.E.S. FUTSAL ST JUSTOIS, U.S.ENT. ST LEU D'ESSERENT, U.S. ST MAXIMIN, FOOTBALL CLUB SAINT OMER EN CHAUSSÉE, F.C. ST PAUL, A.S ST REMY EN L'EAU, A.S. ST SAMSON LA POTERIE, AM.S. ST SAUVEUR, F.C. ST SULPICE, U.S. STE GENEVIEVE, PSM FUTSAL CLUB, J.S. THIEUX, AS THIVERNY, A.S. THOUROTTE, ESP.S. THURY EN VALOIS, F.C. TILLE, TRICOT O.S., AM. F. TRIE CHATEAU 1961, ENT.S. VALOIS MULTIEN, S. C. LES MARETTES, CERC.A. VENETTE, UNION SPORTIVE DE VERBERIE, A.S. VERDEREL LES SAUQUEUSE, A.S. VERNEUIL EN HALATTE, ET. CLUB DE VILLERS / BAILLEUL, R.C. WAVIGNIES , ET. S. C. DE WAVIGNIES.

1-) CHORUM

La présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations.

Nombre total de clubs : 196 clubs représentant 1068 voix

Présents : 137 clubs pour 810 voix soit 69,90 % des clubs et 75,84 % du total des voix

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

2-) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 Octobre 2019

VOTE N° 1					
Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 Octobre 2019					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	VOTE N° 1	84	503	132	789
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
488	15	97,02%	2,98%		

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 04 Octobre 2019 est adopté.

3-) Mot d'accueil du Président Claude COQUEMA

Mesdames, Messieurs, chère(s) ami(e)s du football,

Je déclare ouverte notre assemblée générale ordinaire financière et électorale 2020.

L'année 2020 est pour nous tous une année particulière dont nous nous serons bien passés et qui laissera des traces indélébiles dans un contexte sanitaire très difficile par la présence de ce virus qu'est la COVID 19. La période du confinement fut pour tous une privation de liberté mais pourtant essentielle pour la préservation de notre santé. Ce virus nous rend tous nerveux, nous rend inquiets et notamment pour nos proches mais également pose question pour la survie de votre club et parfois pour votre implication. Cependant la mise en place de procédures sanitaires certes contraignantes et handicapantes sont indispensables. L'être humain, de par sa nature, n'était pas préparé à ce genre de situation. Mais voilà, il faut vivre désormais avec et c'est nous tous aujourd'hui dans le respect des mesures sanitaires que nous pouvons efficacement le combattre comme nos anciens ont combattu au risque de leur vie d'autres pandémies bien plus importantes et avec des moyens moins élaborés par rapport à ce que la science nous apporte à ce jour.

Je souhaite que nous rendions hommage tous ensemble, en cette minute à ceux de tous horizons qui ont malheureusement perdu la vie et également à ceux qui dans notre sport ont disparu.

De même, et c'est important, notre respect va à tous ceux et particulièrement au personnel de santé qui chaque jour travaille durement et avec un grand professionnalisme afin de prendre en charge les malades du COVID ; on ne mesure pas assez leur sens du devoir et c'est par notre attitude de chaque instant en respectant les gestes barrières que nous pouvons alléger leur tâche si modeste soit-elle.

Je ne m'étendrai pas plus car l'ordre du jour est chargé notamment avec la présentation des comptes, l'examen des vœux, des propositions de modifications des règlements jeunes, bref quelques votes en perspective.

J'interviendrai en seconde partie avant le vote de la liste électorale que j'aurai plaisir à vous présenter.

Merci de votre attention et excellente AG à tous.

5-) RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE NATHALIE DEPAUW

Chèr(e)s Ami(e)s du Football,

L'année 2019/2020 fut une année bien particulière comme on n'en a jamais connu ; pensez donc, outre le fait des intempéries dès le mois d'octobre, la saison pour notre district s'est arrêtée le 29 février 2020 suite à la pandémie sanitaire. Ce fut un véritable coup de massue pour le monde du football et par conséquent pour vous les clubs. Bien des questions furent posées teintées d'inquiétude devant une situation inconnue jusqu'alors. Le confinement imposé par le gouvernement, ceci afin d'enrayer cette pandémie, fut une véritable épreuve pour nous tous tant celui-ci fut long. Ce confinement, nous a privé bon latin que nous sommes de nos libertés, affecté nos vies de familles, nous a isolé de notre sport favori que nous aimons tant. Pourtant, et malgré cet isolement imposé, le District s'est évertué à toujours vous informer et à répondre à vos questions. Ce fut parfois un travail laborieux car les informations de la F.F.F., de la Préfecture et de l'ARS étaient peu claires, confuses, voire contradictoires.

Force est de pouvoir prétendre que les districts ont souvent été isolés, négligés par la F.F.F jusqu'à nous prendre que pour des boîtes à lettres. Pourtant, les clubs n'ont jamais été abandonnés, nous avons fait en sorte de vous amener le meilleur de nous-même. Nous ne pouvons regretter qu'une nouvelle fois, les réseaux sociaux sont devenus un libre accès à la violence des mots, au manque de respect de certains. Nous pouvons également regretter que certains entendent se substituer à l'information légale, celle du district, amenant une confusion, une interrogation sur le degré d'information ; ce que l'on appelle les fake news. Chacun doit rester à sa place, ne pas s'ingérer dans la gestion d'autrui. De même, il nous appartient de devoir vous rappeler que toute correspondance doit être adressée au secrétariat du district et non comme c'est souvent le cas directement aux Présidents des Commissions au risque de perdre cette information et en conséquence amener de la discorde. C'est simple, vous avez une question, vous avez besoin d'information, notre service administratif ou technique sera toujours là pour vous répondre ou transmettre vos requêtes aux intéressés, il y aura toujours une réponse. Laissez-moi vous donner quelques autres informations propres à la vie de notre District.

Les nouveaux clubs affiliés : Union Franco Africaine Agglomération Creil - Football Club Bellovaque - Union Sportive de Machemont - Vétérans Football Club Nanteuillais - Football Club St Omer en Chaussée - PSM Futsal Club.

Le District Oise de Football leur souhaite la bienvenue.

Les Radiés : ASSH Milly Sur Thérain - Association Sportive Erquinvilliers - Football Club Longueil Sainte Marie - PSM Communaux Futsal

Le District Oise de Football remercie ces clubs pour leur investissement dans notre sport et espère les revoir repartir d'ici peu.

Les clubs Inactifs : Football Club Jaux - Football Club Conchy Boulogne - Association Sportive Beaulieu Ecuilly - Lamorlaye Futsal Club - Football Club Bregy Féminin

Le District Oise de Football souhaite revoir bientôt ces clubs dans nos championnats.

NOS CHIFFRES

2019/2020 : 30.907 licenciés – 4ème district de la Ligue de Football des Hauts de France

2020/2021 : état au 15 octobre 2020 par rapport au 15 octobre 2019 : une perte de 1.980 licenciés

→ 25.326 au lieu de 27.306

Jeunes : comparatif 2019 et 2020 en nombre d'équipes.

	2019	2020	Différence
U13	201	187	- 14
U14	16	20	+ 6
U15	94	88	- 6
U16	14	16	+ 2
U18	62	64	+ 2

Conclusion : légère augmentation des équipes

Nos Féminines : 2.087 pratiquantes – 705 dirigeantes Seniors Football à 11

12 équipes en interdistrict Aisne/ Oise/Somme Seniors

Football à 7 : 29 équipes

U16 Football à 8 : 16 équipes

U18 Football à 7 : 6 équipes

U13 Football : 14 équipes

U11 Football : 18 équipes

AUTRES PRATIQUES

FUTSAL SENIORS : 295 licenciés

FOOTBALL LOISIRS : 2.382 licenciés vétérans

LES ACCESSIONS

Seniors Féminine à 11 en R3 : Union sportive Gouvieux Seniors - Masculin en R3 : Union Sportive de Villers Saint Paul, Football Club Bethisy, Union Sportive Saint Leu d'Esserent - U15 district en U16 R2 : Stade Ressontois - U14 district en U15 R2 : Football Club Liancourt Clermont - U13 district en U14 ligue : AFC Creil – AS Beauvais Oise – US Chantilly – US Choisy au Bac – FC Chambly Oise – AFC Compiègne.

LES RELEGATIONS

En U16 district : Union Sportive de Pont Sainte Maxence et en U14 district : Union Sportive de Chantilly

CÔTÉ TECHNIQUE

Saison 2019/2020

3673 dirigeant(es) - 10 fédéraux - 207 éducateurs - 102 techniciens - 88 animateurs - 21.445 pratiquants garçons - 2.084 pratiquantes filles - 318 arbitres - 7.057 licenciés spécifiques.

Football Educatif de masse : 4.639 garçons et filles - 651 équipes Journées d'accueil - 12 centres avec 1.063 enfants en football découverte - 13 centres avec 1.787 enfants en football évolution - Plateaux de Noël U7 avec 815 enfants 88 clubs - Journées en salle pour les U9 avec 1.026 enfants et 91 clubs.

Les modules de formation

Certificat fédéral football 1 : modules U9 – U11 – CFF1

Certificat fédéral football 2 : modules U13 – U15 – CFF2

Certificat fédéral football 3 : modules U19 – U20 - CFF3

Certificat fédéral football 4 : projet associatif – projet sportif et éducatif – CFF4

Autres modules : U17 – gardien de but – Futsal découverte Bilan : 306 inscrits – 270 présents – 63 clubs différents.

LE FOOT À L'ECOLE

Classes aménagées de la 6ème à la 3ème des collèges de Nogent – Chantilly – Chaumont en Vexin – Estrées St Denis – Breteuil – Betz – Chambly – Compiègne – Ressons – Villers St Paul soit 10 collèges.

Voilà un large éventail de la vie du District avec la participation des clubs. Il me reste à vous souhaiter une bonne fin de saison tout en respectant les gestes barrières afin de préserver la santé de tous. Je vous remercie chaleureusement de votre attention, je soumetts à votre approbation mon rapport par le vote qui suit.

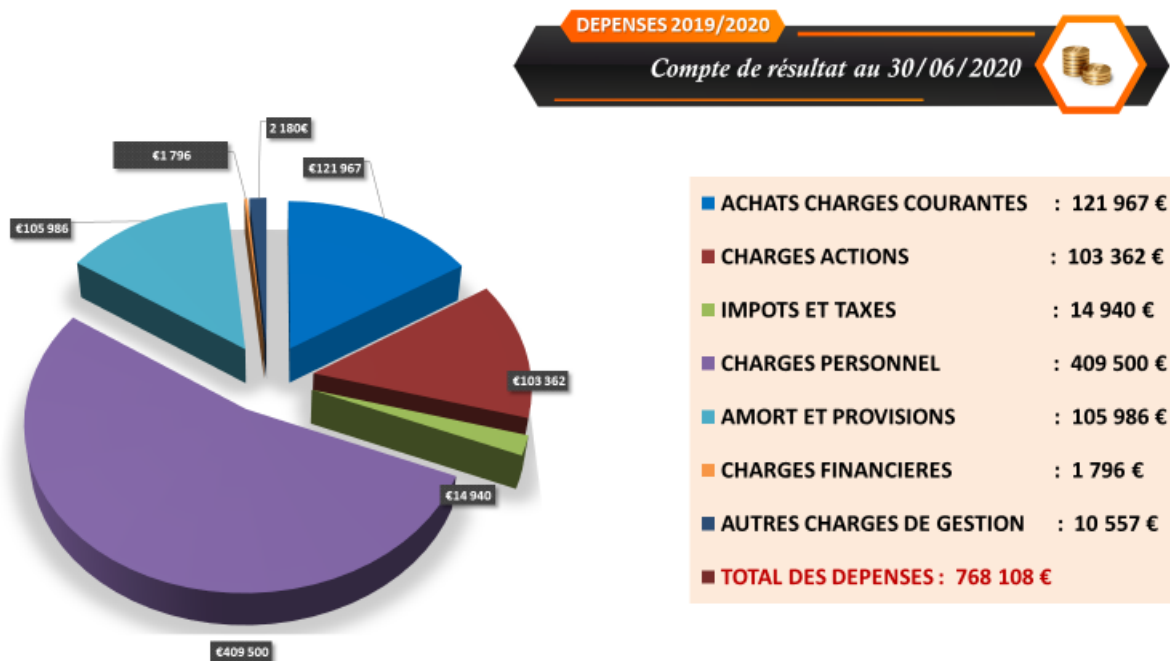
Nathalie DEPAUW

VOTE N° 5					
Rapport de la Secrétaire Générale					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
5	VOTE N° 5	91	545	135	802
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
533	12	97,80%	2,20%		

Le rapport de la secrétaire générale est adopté.

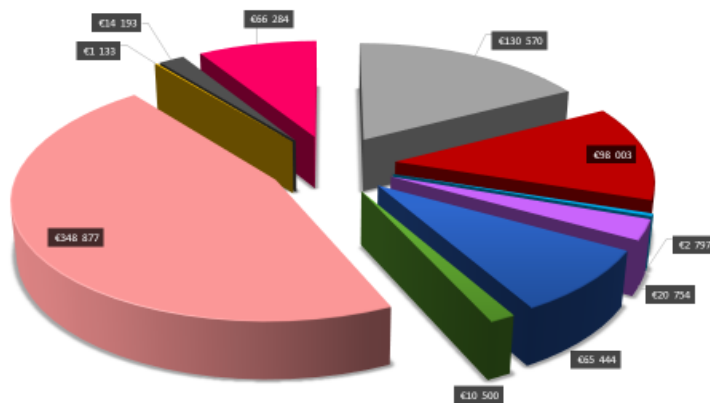
6-) COMPTE RENDU DU TRESORIER GENERAL Joëlle LEMY

Résultat de l'exercice au 30/06/2020



RECETTES 2019/2020

Compte de résultat au 30/06/2020



ENGAGETS PARTICIPATION	130 570 €
DISCIPL AMENDES RESERVES	98 003 €
RECETTES DIVERSES TICKETS COUPES	2 797 €
STAGES	20 754 €
SUBV CONSEIL DEPARTEMENTAL	65 444 €
SUBVENTION CNDS	10 500 €
SUBV FFF RISTOURNES LIGUE	348 877 €
PRODUITS FINANCIERS	1 133 €
REPRISE PROVISIONS	14 193 €
AUTRES PRODUITS + DONS	66 284 €
TOTAL DES RECETTES	758 555 €

RESULTAT 30/06/2020

Compte de résultat au 30/06/2020



CHARGES	768 108 €
PRODUITS	758 555 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-9 553 €

7-) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos au 30 Juin 2020

Aux adhérents, de l'Association District Oise Football,

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 Septembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association District Oise Football, relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 09/10/2020 sur la base des éléments disponibles à la date dudit arrêté dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de crise liée au COVID 19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Dury, le 21 Octobre 2020.

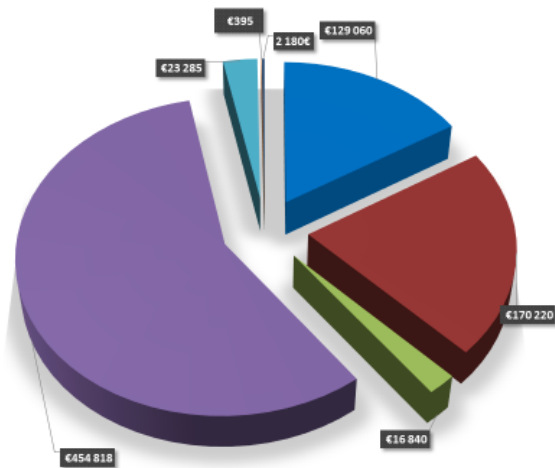
**VDB ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes,
Représenté par : François GARNIER**

VOTE N° 2					
Compte rendu financier de l'exercice au 30/06/2020 QUITUS					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	92	542	134	797
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
534	8	98,52%	1,48%		

L'assemblée générale donne son quitus pour la gestion financière du D.O.F.

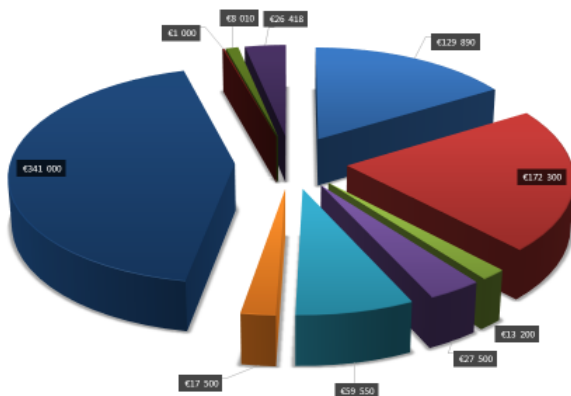
8-) Adoption du budget prévisionnel de la saison 2020/2021

2020/2021 DEPENSES PREVISIONNELLES



ACHATS CHARGES COURANTES	: 129 060 €
CHARGES ACTIONS	: 170 220 €
IMPOTS ET TAXES	: 16 840 €
CHARGES PERSONNEL	: 454 818 €
AMORT ET PROVISIONS	: 23 285 €
CHARGES FINANCIERES	: 395 €
AUTRES CHARGES DE GESTION	: 1 750 €
TOTAL DES DEPENSES	: 796 368 €

2020/2021 RECETTES PREVISIONNELLES



ENGAGETS PARTICIPATION	129 890 €
DISCIPL AMENDES RESERVES	172 300 €
RECETTES DIVERSES TICKETS COUPES	13 200 €
STAGES	27 500 €
SUBV CONSEIL DEPARTEMENTAL	59 550 €
SUBVENTION CNDS	17 500 €
SUBV FFF RISTOURNES LIGUE	341 000 €
PRODUITS FINANCIERS	1 000 €
REPRISE PROVISIONS	8 010 €
AUTRES PRODUITS + DONS	26 418 €
TOTAL DES RECETTES	796 368 €

VOTE N° 3					
Budget prévisionnel de la saison 2020/2021					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	90	520	135	802
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
459	61	88,27%	11,73%		

Le budget prévisionnel de la saison 2020/2021 est adopté.

9-) ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

A) Intervention de la tête de liste

Cette nouvelle saison marque l'avènement d'une nouvelle mandature ; aussi tout à l'heure il vous faudra rendre votre verdict en votant pour ou contre la liste que j'ai l'honneur de conduire. Une liste avec cinq nouvelles personnes dont deux femmes ; mon choix s'est porté en priorité sur l'expérience mais aussi sur la compétence dans différents horizons. Je ne suis pas homme à choisir le copinage, ni la proximité, j'ai besoin de personnes qui par leur travail, leur dévouement et leur expérience du terrain apporteront dans les domaines qu'ils connaissent, tout leur savoir, car c'est bien là que se situe le vrai travail, c'est là que se situe le vrai poumon de notre football ; pas question de jouer aux énarques qui paramétrés pensent tout savoir et en réalité ne savent pas ce qu'est le quotidien de vous tous. Cette liste, c'est aussi 5 femmes soit plus de 25% pour représenter le football Isarien. Aussi cette liste, c'est n'est pas moi personnellement, c'est une véritable équipe, un commando pour affronter le football de demain et vous proposer des solutions ; non pas pour vous produire du vent afin de vous enrhummer avec de beaux discours, mais plutôt des faits. Nous avons le devoir de travailler avec vous, de vous écouter, de vous faire participer, d'échanger, d'être plus proche de vous. Ne votez pas pour un homme, votez pour une équipe et cela massivement sans état d'âme. Outre les nouvelles personnes, vous connaissez déjà tous les membres qui tout au long de la saison vous ont accompagné avec sincérité, honnêteté, avec convivialité, voire amitié et sans compter leur temps. Cette nouvelle équipe qui vous est présentée à cet instant, c'est une équipe prête à vous servir, à vous épauler.

Je sais que ces derniers temps, nous avons dû faire face à des éléments perturbateurs qui ont eu pour but de déstabiliser le district et les membres du comité de direction, allant jusqu'à entraîner l'écœurement d'une personne qui n'a de cesse que de servir notre football. C'est regrettable car oui tout comme vous, nous pouvons faire des erreurs, mais qui ne fait pas d'erreurs n'est pas humain, nul ne peut se targuer d'être parfait : personne, vous entendez, personne. Ce qui compte, c'est de s'enrichir de nos erreurs, c'est revoir ce qui ne va pas, c'est de rectifier quand cela est nécessaire et non pas tirer à vue sur une personne au point de l'anéantir. Nous partageons le même amour qu'est notre football, aussi, nul besoin de réagir au premier degré sans en avoir les tenants et les aboutissants. Savoir, c'est mieux comprendre et cela évite bien souvent de mauvaises interprétations. Parfois, un petit coup de fil vaut mieux que de provoquer une inondation. Je vous l'ai dit maintes fois et je vais le répéter, nous ne pouvons travailler, organiser, sans votre soutien. Les rancœurs, les incompréhensions, n'ont pas leur place aujourd'hui. Nous avons besoin de votre confiance car sans elle, nous n'avancerons pas. Votre vote pour cette liste est important car sans un large plébiscite, cela signifiera que nous n'avons pas été compris, que votre doute subsiste et dans ce cas, le doute s'installera ; or ce doute ne peut permettre d'avancer, ne peut permettre de créer, ne peut permettre d'être efficace. Voter massivement pour cette liste que j'ai à cœur de mener a absolument et nécessairement besoin d'être en osmose avec les clubs que vous représentez. Voter massivement pour notre liste, c'est lui faire partager votre volonté de travailler ensemble pour que notre football Isarien puisse répondre aux attentes de tous. Je vous remercie de votre attention.

Bien que nos projets soient souvent la déclinaison de la FFF relayés par notre Ligue pour le développement de notre pratique liée souvent à des conventions d'objectifs, il n'en reste pas moins que nous devons de notre côté ne pas rester inactif et se contenter de peu. En trois années de gestion à la tête du district, je pense que nous avons prouvé notre intérêt pour les clubs par la participation, l'aide matérielle, la mise en place d'une nouvelle organisation plus performante, nous avons réveillé notre district d'une certaine torpeur et nous continuerons grâce à vos suffrages à préparer le football de demain qui se veut plus exigeant.

Mais trois ans, ce n'est pas assez, c'est même beaucoup trop court ; aussi continuons ensemble de rendre notre district plus efficace, plus performant, plus exigeant envers nous-mêmes, à votre écoute.

Nos projets sont multiples :

Féminin

Continuer le développement du football féminin (2.000 licenciées en 2019/2020)
Développer le football féminin jeune

Futsal

Continuer également le développement du futsal par les jeunes et aussi féminin

Loisirs

Développer les différentes pratiques loisirs avec le soutien de la commission des jeunes et les techniciens, certes nous avançons mais nous devons maintenant accélérer

Informatique

Nouveau standard téléphonique pour plus de réactivité
Nous envisageons de mettre rapidement une astreinte le lundi après-midi pour plus de réactivité
Logiciel ADMI FOOT pour répondre aux besoins des clubs que Footclubs ne nous donne pas malgré de nouvelles versions, un logiciel pour les clubs répondant à vos attentes
Informatisation des frais d'arbitrage par prélèvement
Tablettes pour les commissaires pour une meilleure gestion des dossiers disciplinaires, juridiques et autres.

Continuer nos projets de licence à points et carton blanc.

Enfin, un projet novateur dont les grandes lignes restent à étudier : SYNERGIE CLUBS, nous reviendrons plus tard sur ce projet qui me tient à cœur car nécessaire à la vie du club et son développement.

Investissements

Nous avons depuis mon élection à la tête du District beaucoup investi et notamment pour rendre notre district plus performant en matériel et plus accueillant, de nombreux travaux ont été nécessaires faute d'absence d'entretien depuis plusieurs années : isolation, éclairage, matériel informatique, système de sécurité au niveau de l'entrée des locaux, espaces verts, portes de garage, étanchéité du toit terrasse, rénovation peinture.

Nous n'avons pas oublié les clubs puisque j'ai décidé de stopper les reports à nouveau en cas d'excédent et de les reverser aux clubs sous forme de dotations ou remboursements.

D'ailleurs, pour abonder dans ce sens, lors des fonds solidaires de la F.F.F. où le district a été mis à contribution pour un montant de 1,50 euro par licence soit un total de 46.500 euros, j'ai pensé avec l'accord du Comité de Direction, de faire un geste supplémentaire en remboursant à 50% les engagements coupes. Peu importe notre déficit de 13.000 euros annoncé par notre trésorière, notre priorité reste vous, les clubs. Nous saurons assumer nos actes.

Par votre vote positif dont j'espère conséquent et dont vous comprendrez l'importance pour nous afin de travailler dans un climat serein, nous tiendrons nos engagements, j'en fais le serment.

Nous avons besoin de votre confiance, nous avons besoin de travailler avec vous de manière claire, transparente et en bonne intelligence. Si certains d'entre vous peuvent avoir quelques réserves, voir même quelques rancunes ; ce qui peut se comprendre, alors, s'il vous plait, oubliez-les. Pour nous, ce qui compte le plus, c'est vous tous ici présents ou ailleurs qui font que nous aimons notre football avec ses hauts et ses bas, ses forces et ses faiblesses, c'est ce qui nous rend humains. Nul n'est parfait, nul n'a la science exacte, mais nous avons tous notre amour pour notre football et n'est-ce pas le plus important ?

Merci de votre attention

Claude COQUEMA

B) Intervention de M. Daniel DUBOIS Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Bonsoir à toutes et tous,

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales s'est réunie le Mardi 20 octobre 2020. Le procès-verbal afférent est paru sur le site du District. Une seule liste a été reçue au District le

25/09/2020. La Commission s'est référée aux article 13.1 et 13.2 des statuts du District pour l'étude de l'ensemble des candidatures. Cette liste a pour tête de liste M. COQUEMA. Le Comité de Direction du D.O.F. est composé de 19 membres au total, 14 au titre général, un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin, un représentant du Football Diversifié. Voici la composition de cette liste :

LISTE DES CANDIDATS AU TITRE GENERAL (14 membres)

NOM	Prénom	Lieu de résidence	Activités dans le football
Président			
COQUEMA	Claude	GRANDFRESNOY	Membre du D.O.F.
Président délégué			
MAIGRET	Patrick	BACHIVILLERS	Membre du D.O.F.
Secrétaire Générale			
DEPAUW	Nathalie	PONT STE MAX.	Membre du D.O.F.
Trésorier Général			
PRUVOST	Christophe	CHAMBLY	Membre du D.O.F., dirigeant au FC CHAMBLY
BIENVENU	Pierre	ST SAUVEUR	Membre du D.O.F. dirigeant à l'AS ST SAUVEUR
BOURGEOIS	Martial	ST PAUL	Membre du D.O.F. technicien au GRANDVILLIERS AC
BOUTHORS	Nathalie	CLERMONT	dirigeante au FC LIANCOURT CLERMONT
DORRE	Stéphanie	MONTDIDIER	dirigeante à l'ESC WAVIGNIES
DEALET	Dominique	RANTIGNY	Membre du D.O.F.
DUCHATEAU	Yves	NOGENT SUR OISE	Membre du D.O.F., dirigeant à l'US NOGENT
LEFEBVRE	Laurent	CLAIROIX	Membre du D.O.F.
LEMY	Joëlle	COMPIEGNE	Membre du D.O.F., dirigeante à l'AFC COMPIEGNE
POQUERUSSE	Eric	CAMBRONNE LES C.	Membre du D.O.F.
VAN HYFTE	Luc	LONGUEIL ANNEL	Membre du D.O.F., dirigeant du FC LONGUEIL ANNEL

CANDIDATURE AU TITRE DES ARBITRES

NOM	Prénom	Lieu de résidence	Activités dans le football
BOURLAND	Jean-Luc	COYE LA FORET	Membre du D.O.F., dirigeant à l'US LAMORLAYE

CANDIDATURE AU TITRE DES EDUCATEURS

NOM	Prénom	Lieu de résidence	Activités dans le football
HERNU	Luc	ESTREES ST D.	Membre du D.O.F., technicien à l'US PONT STE MAXENCE

CANDIDATURE AU TITRE DE LA FEMME

NOM	Prénom	Lieu de résidence	Activités dans le football
DOMETZ/RIGAUT	Joëlle	ST JUST EN CH.	Membre du D.O.F., dirigeante au SC ST JUST EN CHAUSSEE

CANDIDATURE AU TITRE DE MEDECIN LICENCIÉ

NOM	Prénom	Lieu de résidence	Activités dans le football
BOURLET	Philippe	TROISSEREUX	dirigeant au FC CHAMBLY

REPRESENTANT DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ

NOM	Prénom	Lieu de résidence	Activités dans le football
WARIN	Kévin	MARGNY LES C.	Membre du D.O.F. technicien au ST RESSONT

VOTE N° 4					
Liste électorale de M. Claude COQUEMA " Ensemble, préparons le football de demain "					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	VOTE N° 4	116	696	135	802
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
586	110	84,20%	15,80%		

La liste de M. Claude COQUEMA est élue pour quatre années (olympiade)

C) Intervention du Président nouvellement élu

Merci pour la confiance que vous nous accordez avec 84 % de votes favorables. Sachez que votre confiance sera respectée avec les projets et objectifs proposés. Maintenant il nous appartient de nous mettre au travail pour vous apporter ce que vous attendez de nous. Rapidement, nous allons établir un calendrier afin de mettre en œuvre de manière logique ces projets et objectifs. Il nous appartient de nous mettre au travail. Nous allons rapidement définir les responsabilités de chacun au sein du Comité Directeur. Il ne me reste qu'à remercier tous ceux qui ont œuvré à la bonne réalisation de cette Assemblée Générale, vous remercier également pour avoir répondu présent massivement, remercier également tous qui ont répondu à nos invitations, remercier le personnel du D.O.F. pour la qualité de leur travail tout au long de la saison et vous remercier vous, vous dire toute l'émotion qui me traverse par la confiance accordée à notre équipe. Outre nos projets et objectifs, où votre participation nous sera précieuse j'aimerais vous proposer pour la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu en mai ou juin, la constitution d'une Commission des Clubs ou chaque niveau et chaque pratique sera représentée, ceci pour vous permettre d'avoir une voix au sein de notre Comité de Direction. Nous espérons que vous pourrez reprendre rapidement vos activités en club sans pour l'instant en connaître la date.

Claude COQUEMA

10-) EXAMENS DES VŒUX DEPOSES

A) VŒU DE LA COMMISSION DES COMPETITIONS DU DISTRICT

La saison 2019/2020 a été définitivement arrêtée le 13 mars 2020 en raison de l'épidémie de COVID 19. Le Comité Directeur du D.O.F. a décidé de mettre en place les mesures transitoires suivantes pour la saison 2020/2021 afin de s'adapter aux conditions particulières de cette saison et anticiper la prochaine saison car les rétrogradations de R3 de D1 de district seront plus nombreuses la prochaine saison, voire sur plusieurs saisons. Le Comité de Direction est autorisé suite au procès-verbal du Comité Exécutif de la FFF du 16/04/2020 à créer une Poule supplémentaire dans un championnat sous réserve que le nombre d'équipes des poules dudit championnat soient comprises au maximum de 12 équipes. Si le District veut pérenniser cette situation au-delà, il devra alors le faire valider par son Assemblée Générale. A défaut, il faudra que le District prenne les dispositions nécessaires afin que ces championnats retrouvent l'habitude de la saison 2019/2020. En conséquence, et en phase transitoire, la pyramide des divisions seniors pour la saison actuelle et la suivante la D1 reste inchangée avec 24 équipes dans deux groupes de 12, la D2 passant à 40 équipes réparties en groupes de 10 équipes au lieu de 36 (3 groupes de

12). Même chose pour la D3 passant à 50 équipes en groupes de 10 équipes au lieu de 48 (4 groupes de 12). La D4 reste au nombre inchangé de 60 équipes mais en 6 groupes de 10 au lieu de 5 groupes de 12 et la D5 avec le reste des équipes en groupes de 10. De même lors de sa réunion du 10/06/2020, le Comité de Direction a adopté la résolution suivante : passage des seniors D1 à 30 équipes (3 groupes de 10) pour la saison 2021/2022. En conséquence, les règlements de la saison 2021/2022 et au-delà seront soumis à votre approbation. Le Comité de Direction attire votre attention sur le fait que si l'AG décidait de revenir à la situation de 2019/2020, il y aurait beaucoup plus de rétrogradation que lors d'une saison normale. Le règlement des championnats seniors de la saison 2021/2022 et au-delà soumis à l'approbation de l'assemblée générale est paru sur le site du district.

VOTE N° 6					
Vœu du DOF concernant la pyramide des championnats seniors pour la saison 2021/2022					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
6	VOTE N° 6	96	579	135	802
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
540	39	93,26%	6,74%		

Ce vœu est adopté.

B) VŒU DE LA COMMISSION DES JEUNES DU DISTRICT

Une phase transitoire a été mise en place cette saison au niveau des jeunes. Toutefois, la Commission des Jeunes propose une modification des championnats pour la saison 2021/2022 et au-delà avec pour principe que les clubs engagent leurs équipes où bon leur semble sans les catégories U14-U15-U16-U17-U18. Une première phase de brassage général sous formule échiquier sera jouée sur 6 journées. A l'issue de cette phase de brassage, il sera constitué des groupes de D1-D2-D3 selon les résultats sportifs de la première phase de brassage. Un club pourra toujours engager une nouvelle équipe pour la 2^{ème} phase dans la division la plus basse de la catégorie. Pour la 2^{ème} phase il y aura une formule championnat avec des groupes de 8 équipes et en matchs aller et retour. Le champion de D1 accèdera à la R2 de sa catégorie d'âge immédiatement supérieure à l'exception des U18.

VOTE N° 7					
Vœu du D.O.F concernant la refonte de l'organisation des championnats jeunes à 11 pour la saison 2021/2022					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
7	VOTE N° 7	91	544	135	802
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
494	50	90,81%	9,19%		

Ce vœu est adopté.

C) VŒU DE L'AS COYE LA FORET

Bonjour,

Je souhaiterais que ce message puisse être mis à l'ordre du jour à l'assemblée générale du district.

Cela concerne le statut de l'arbitrage qui n'est plus adapté à la saison 2020/2021 pour les équipes évoluant de la 2ème division à la 5ème division.

En effet, le statut de l'arbitrage prévoit un nombre de journées minimum à diriger de 18 rencontres pour les seniors pour 22 rencontres dans la saison hors match de coupe, compte tenu que les groupes passent de 12 à 10 équipes cela représente 4 dimanches de moins pour effectuer le minimum de 18 rencontres soit 18 matchs pour 18 dimanches.

Je pense qu'il serait souhaitable de modifier le statut de l'arbitrage en diminuant le nombre de journées minimum à 15 pour les seniors tant qu'il y aura des groupes à 10 équipes pour la saison 2020/2021 voire pour des saisons suivantes.

Alain GUIBERT secrétaire de l'AS COYE LA FORET

VOTE N° 8					
Vœu de l'AS COYE LA FORET concernant le statut de l'arbitrage (Nombre minimum de rencontres obligatoires à officier par les arbitres)					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
8	VOTE N° 8	102	615	135	802
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre		
565	50	91,87%	8,13%		

Ce vœu est adopté.

Merci pour votre attention bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Le Président

Claude COQUEMA



La Secrétaire Générale

Nathalie DEPAUW

